

la Chambre pour présenter le bill au nom du député de Winnipeg-Nord.

M. Argue: Non, monsieur l'Orateur. Un bill identique nous sera présenté dans quelques minutes.

MODIFICATION IMPOSANT L'INDICATION DU VÉRITABLE TAUX D'INTÉRÊT EXIGÉ

M. Hazen Argue (Assiniboia) demande à présenter le bill n° C-35, modifiant la loi sur les petits prêts (annonces).

Des voix: Explications!

M. Argue: Monsieur l'Orateur, ce bill a pour but de modifier la loi sur les petits prêts de façon à obliger les compagnies de petits prêts à indiquer, dans toutes les annonces relatives à l'offre de petits prêts, le taux d'intérêt réel qui sera imposé.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1^{re} fois.)

LES RELATIONS INDUSTRIELLES

TAUX MINIMUM POUR SALARIÉS

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre) demande à présenter le bill n° C-10, prévoyant des salaires minimums pour les travailleurs employés dans des travaux, entreprises et affaires pour le compte du gouvernement fédéral.

—L'objet de la mesure est d'établir un taux minimum de salaires pour tous les employés, au Canada, qui relèvent du gouvernement. Le bill prévoit un salaire minimum de \$1.25 l'heure.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1^{re} fois.)

MESURE RELATIVE AUX CONGÉS STATUTAIRES PAYÉS POUR LES EMPLOYÉS

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre) demande à présenter le bill n° C-15, tendant à accorder aux employés des jours de fête statutaires payés, ainsi qu'une rémunération pour le travail accompli lesdits jours, sur les ouvrages, entreprises et affaires du gouvernement fédéral.

Des voix: Expliquez-vous!

M. Knowles: Ainsi que le précise le titre du bill, la mesure tend à établir que tous les employés au Canada qui relèvent des mesures fédérales relatives à la main-d'œuvre, bénéficient d'au moins huit jours de congé statutaire par an tout en recevant, pour ces huit jours de congé statutaire, leur rémunération régulière, sans avoir à travailler. Le bill prévoit aussi une rémunération supplémentaire quand on leur demande de travailler. Mais, comme je l'ai déjà dit, le but principal de la mesure est

[M. l'Orateur.]

d'établir huit jours de congé statutaire payés par an.

(La motion est adoptée, et le bill est lu pour la 1^{re} fois.)

MODIFICATIONS TENDANT À REVISER LE RÉGIME DE NÉGOCIATION ET DE LA CONCILIATION, ETC.

M. Frank Howard (Skeena) demande à présenter le bill n° C-23, visant à modifier la loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail.

Des voix: Explications.

M. Howard: Le bill vise simplement à instaurer un nouveau régime de négociations et de conciliation aux termes de la loi, pour hâter les négociations entre les syndicats et les employeurs et faciliter le règlement des différends industriels.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1^{re} fois.)

LA LOI SUR LA ROUTE TRANSCANADIENNE

MODIFICATION PERMETTANT D'AUTRES ENTENTES

M. Frank Howard (Skeena) demande à présenter le bill n° C-11, modifiant la loi sur la route transcanadienne (routes du Canada).

Des voix: Explications!

M. Howard: La mesure tend à obliger le gouvernement fédéral à conclure des accords avec les provinces en vue de contribuer pécuniairement à l'aménagement de routes autres que la route transcanadienne: soit une seconde route transcanadienne ou d'autres routes.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1^{re} fois.)

LE DIVORCE

MESURES TENDANT À MODERNISER LA DISSOLUTION ET L'ANNULATION DU MARIAGE

M. Arnold Peters (Timiskaming) demande à présenter le bill n° C-12, concernant la dissolution et l'annulation du mariage au Canada.

La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1^{re} fois.

AVOÜÉ PARLEMENTAIRE ET TAXATION DES FRAIS

M. Arnold Peters (Timiskaming) demande à présenter le bill n° C-50, ayant pour objet l'établissement du poste d'avoué parlementaire et régissant la taxation des frais.

La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1^{re} fois.

DISPOSITION RELATIVE À LA DISSOLUTION ET À L'ANNULATION DU MARIAGE

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, si vous voulez bien m'accorder un